



PREFECTURE de Saône-et-Loire
Monsieur le Préfet
196, Rue de Strasbourg
71000 MACON

Affaire suivie par : A. Sixdenier

Chagny, le 04 août 2023

Objet : Centre de tri TORCY – étude cas par cas

Monsieur le Préfet,

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le SMET 71 est titulaire de l'arrêté préfectoral de l'ensemble du site de Torcy regroupant des installations de regroupement, tri et traitement des déchets non dangereux.

Au 1^{er} janvier 2024, des travaux de modernisation du centre de tri auront lieu dans le but d'augmenter la capacité à 30 000 tonnes par an et d'améliorer les performances de tri.

Les activités qui continuent d'être gérées par la Communauté Urbaine Creusot-Montceau évoluent également : arrêt du traitement mécano-biologique des ordures ménagères, compostage de déchets verts uniquement.

Ces modifications sont décrites dans le dossier d'examen au cas par cas du projet joint, préalable au dossier de porter à connaissance de modification de l'installation.

Je vous remercie par avance pour l'attention bienveillante que les services instructeurs porteront à cette demande, et vous prie de croire, Monsieur le préfet, en mes salutations respectueuses.

Le président,

Dominique JUILLOT

Pièce jointe : Étude de cas par cas.
Transmission : Voie postale
Copie à : DREAL – M. Bertuit – Adjoint au resp. de l'unité départementale/Chargé de mission déchets – voie numérique



Page 1/1

Réf. : COD
Version : 1
Maj : 12/04/2021
PM : 01

Le SMET 71 est certifié ISO 14001 depuis le 29/11/2004

**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES
ET DE TRAITEMENT DES DECHETS**
Route de Lessard-le-National 71150 CHAGNY
Tél. : 03 85 91 09 80 – www.smet71.fr